



PANORAMA
MIROITERIE,
TRANSFORMATION ET
NÉGOCE DU VERRE

SOMMAIRE

01 | PÉRIMÈTRE
DE LA BRANCHE

02 | CONTEXTE DE
LA BRANCHE

03 | EMPLOI

04 | MARCHÉ
DU TRAVAIL

05 | ALTERNANCE

06 | DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES

07 | MÉTHODOLOGIE ET
SOURCE DE DONNÉES



PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE

LA BRANCHE MIROITERIE, TRANSFORMATION ET NÉGOCE DU VERRE

LES ACTIVITES DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

La branche professionnelle de la « miroiterie, transformation et négoce du verre » regroupe l'ensemble des entreprises dont l'activité principale est l'application des techniques verrières relatives à la commercialisation et à la mise en œuvre du verre plat : fenêtre, façade, agencement intérieur, équipement, ameublement et décoration.

Cette branche se décompose en 2 principaux secteurs d'activité :

- la transformation du verre
- la pose de vitrage

Champs d'application de la convention collective*

Article 1^{er}

1. La présente convention règle, sur l'ensemble du territoire métropolitain, les rapports entre les employeurs et les salariés de toutes catégories des activités déterminées ci-après.

Dans le cadre de la législation, la convention a été conclue en application des articles L. 131-1 et suivants du code du travail. Elle est entrée en vigueur dans les entreprises concernées le 1er juillet 1988. Elle a annulé et remplacé la convention collective précédente du 11 mai 1960, ses annexes et différents avenants et accords de branche antérieurs au 1er juillet 1988.

2. Elle s'applique aux entreprises et à la totalité de leurs établissements, qui n'élaborant pas la matière première (glaces, verres à vitres, verres coulés, moulages, produits en résine ou en plastique...), exercent séparément ou conjointement les métiers décrits ci-dessous, dont l'ensemble constitue l'activité principale de notre profession : application des techniques verrières relatives à l'utilisation, la mise en œuvre et la commercialisation du verre plat destiné aux marchés du bâtiment (verres destinés au vitrage, au parement, à l'ameublement, à la décoration ou à l'industrie, hormis l'industrie automobile et l'industrie aéronautique).

Ces fonctions sont mentionnées dans la nomenclature d'activités française (NAF 93), définies par le décret n° 92-1129 du 2 octobre 1992, et leurs numéros de code sont rappelés au regard des métiers de notre profession décrits ci-après :

A. - La fabrication et la transformation de la miroiterie (codes NAF 93 : 26.1 C et 26.1 J)** :

- découpe, façonnage et argenterie ;
- dépolissage et gravure ;
- vitrage trempé, émaillé, feuilleté, multiple, isolant, bombé, etc., et accessoires d'équipement.

B. - La pose et l'installation (code NAF 93 : 45.4 H)** :

- réalisation des travaux de mise en œuvre du verre plat, de ses substituts en résine ou en plastique, destinés à la gestion des apports solaires, à la fermeture, à la protection contre les agressions et les incendies, à l'isolation au froid et au bruit.

*Source : https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635180

**Dans la nomenclature d'activités française (NAF) en vigueur, ces codes NAF sont devenus les codes NAF 2312Z, 4334Z, 2319Z.

CHIFFRES CLÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



ENTREPRISES¹

473



ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS¹

616



SALARIÉS¹

9 024



ALTERNANTS²

310

DÉVELOPPEMENT
DES
COMPÉTENCES³

563

¹ Entreprises, établissements et salariés relevant du champ Opco EP. Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022. Les établissements employeurs comptabilisés sont ceux avec au moins un salarié.

² Nombre des contrats en alternance débutés en 2022 dans la branche professionnelle. Source : Base Opco EP, Volume des contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche.

³ Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022.



LA BRANCHE PROFESSIONNELLE EN QUELQUES CHIFFRES*



PART DES TPE DANS LA BRANCHE

67% dans la branche*
pour **94%** tous secteurs d'activité confondus**



LES SALARIÉS DES TPE

17% dans la branche
pour **23%** tous secteurs d'activité confondus



RÉGION DES SALARIÉS

19% en Grand-Est
pour **8%** tous secteurs d'activité confondus



LES FEMMES

22% dans la branche
pour **49%** tous secteurs d'activité confondus



LES TEMPS PARTIELS

4% dans la branche
pour **16%** tous secteurs d'activité confondus



LES CDI

94% dans la branche
pour **68%** tous secteurs d'activité confondus



LES MOINS DE 30 ANS

14% dans la branche
pour **19%** tous secteurs d'activité confondus



LES 55 ANS ET PLUS

18% dans la branche
pour **18%** tous secteurs d'activité confondus



TAUX DE RENOUVELLEMENT¹

81% dans la branche
pour **109%** tous secteurs d'activité confondus

Précision méthodologique : La branche professionnelle Miroiterie, transformation et négoce du verre sera comparée dans ce document aux Activités artisanales selon la répartition des branches professionnelles de l'Opco EP par grands domaines. Cette répartition s'appuie sur la Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat (NAFA) et sur le périmètre de l'observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL). La répartition des branches est précisée dans le chapitre : Méthodologie et source de données.



CONTEXTE DE LA BRANCHE

ÉLÉMENTS CLÉS DES PRINCIPAUX TRAVAUX D'OBSERVATION DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

Edec numérique :

Suite à l'EDEC numérique, la branche professionnelle a confirmé que la transformation digitale est une priorité stratégique. La conclusion synthétique de cette étude stipule que trois familles de métiers sont fortement impactées : la maintenance, le marketing et la logistique. Au total 10 actions prioritaires ont été proposées à la branche professionnelle.

Travaux sur la transition écologique et énergétique :

Dans le cadre de l'EDEC transition écologique et énergétique, une note a été rédigée pour la branche professionnelle de la Miroiterie, transformation et négoce du verre..

PÉRIMÈTRE

MIROITERIE, TRANSFORMATION ET NÉGOCE DU VERRE

Répartition des établissements et des salariés selon les principaux codes de la nomenclature d'activités française (NAF) identifiés dans la Convention Collective de la branche professionnelle.

	% POIDS DE LA BRANCHE DANS LA NAF EN 2020 ¹		% POIDS DE LA NAF DANS LA BRANCHE EN 2020 ²	
	 % ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	 % SALARIÉS	 % ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	 % SALARIÉS
Façonnage et transformation du verre plat (2312Z)	84%	72%	47%	74%
Travaux de peinture et vitrerie (4334Z)	1%	1%	22%	7%
Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique (2319Z)	9%	4%	3%	1%

Note de lecture : ¹Les établissements employeurs et les salariés de la branche professionnelle représentent respectivement 84 % et 72 % du code NAF 2312Z – Façonnage et transformation du verre plat.

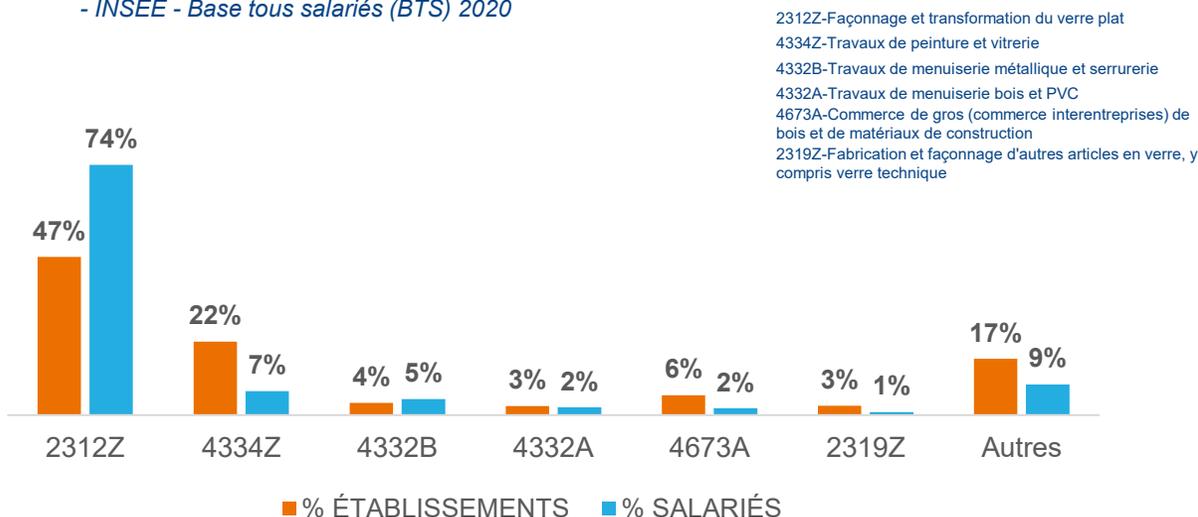
²Ce code NAF concentre 47 % des établissements employeurs et 74 % des salariés au sein de la branche professionnelle.

LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

74 % des salariés de la branche travaillent dans le secteur du façonnage et transformation du verre plat

Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou l'établissement déclaré dans la DSN

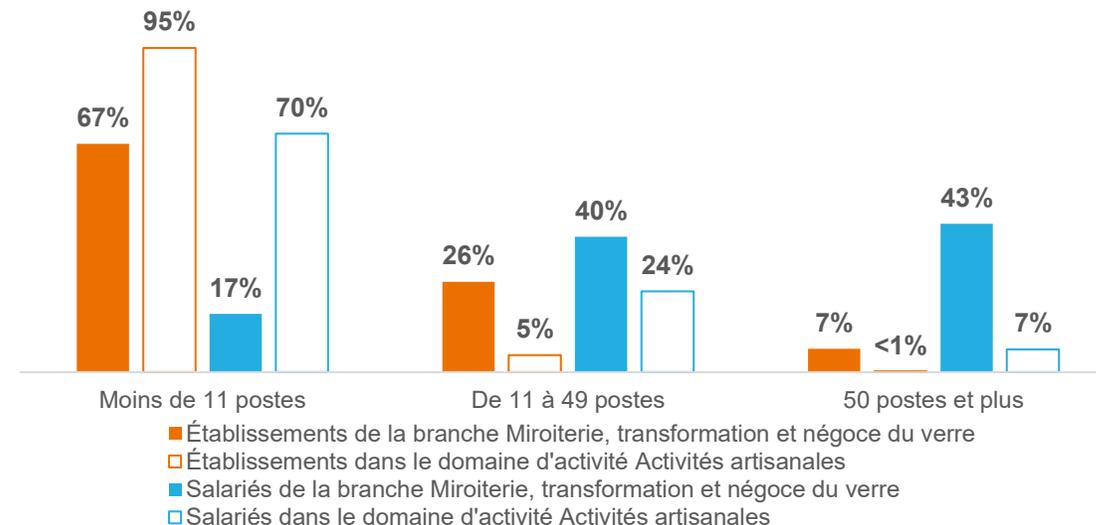
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Près de trois quarts des salariés se concentrent dans le secteur « façonnage et transformation du verre plat ».

43 % des salariés travaillent dans des entreprises de 50 postes et plus

Répartition des établissements et des salariés selon la taille de l'établissement employeur - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

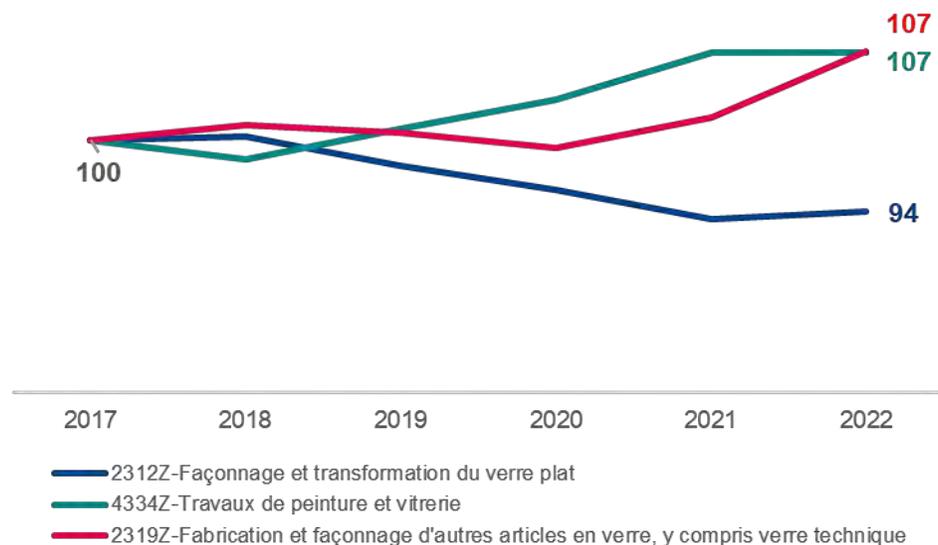


Dans la branche, les établissements de moins de 11 postes représentent 67 % (contre 95 % dans les Activités Artisanales). En revanche, au niveau des salariés seulement 17 % sont présents au sein d'établissements de moins de 11 postes (contre 70 % dans les Activités Artisanales). A noter que les 7 % d'établissements de 50 postes ou plus représentent malgré tout 43% des salariés (contre 7 % dans les Activités Artisanales)

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DANS LES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

+ 7% des salariés de la NAF Travaux de peinture et vitrerie (4334Z) entre 2017 et 2022

Nombre d'établissements employeurs du secteur privé, par NAF (2006-2022)
- Open data URSSAF 2022



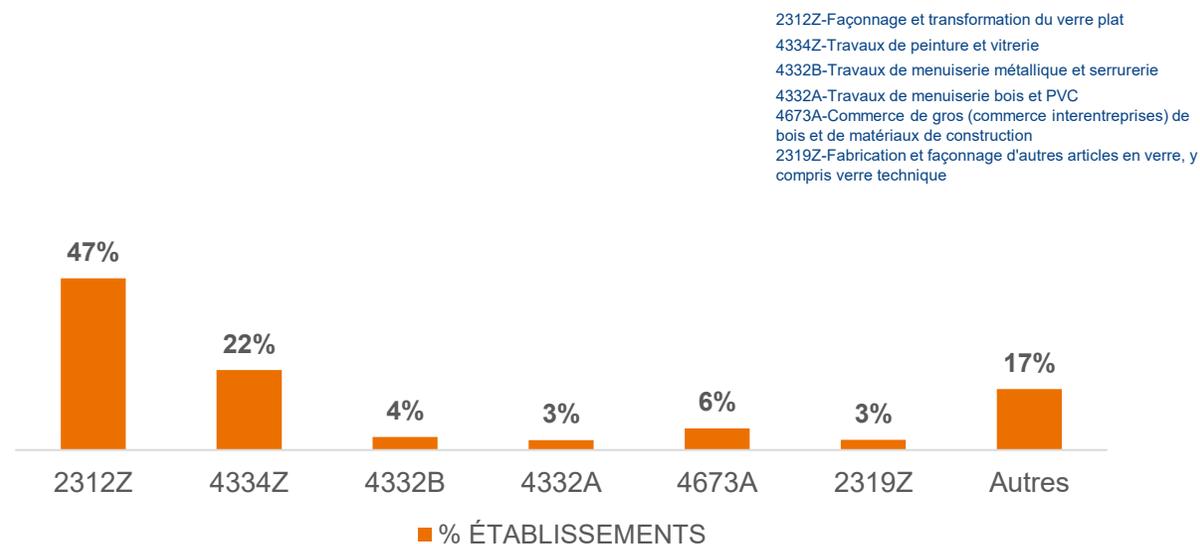
Entre 2017 et 2022, la NAF Façonnage et transformation du verre plat (2312Z) a connu une diminution de 6 % de ses établissements.

Ce secteur du Façonnage et transformation du verre plat concentre 47 % des établissements de la branche professionnelle de Miroiterie, transformation et négoce du verre.

En parallèle, le secteur des travaux de peinture et vitrerie (4334Z) connaît une évolution positive (+7 points) et représente plus d'un établissement sur 5 dans la branche (22%).

La NAF Travaux de peinture et vitrerie (4334Z) représente 22% des établissements de la branche professionnelle

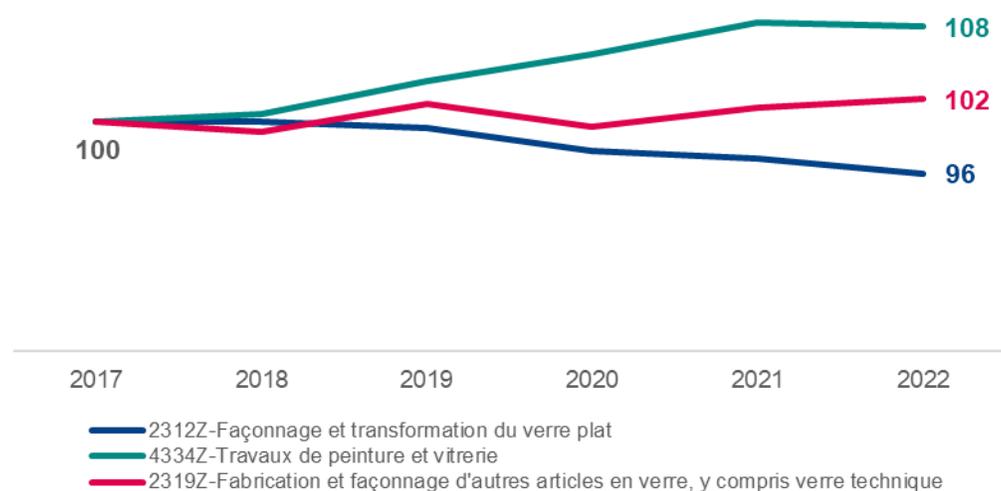
Répartition des établissements selon le code NAF de l'établissement employeur
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS DANS LES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

+ 8% des salariés de la NAF Travaux de peinture et vitrerie (4334Z) entre 2017 et 2022

Effectifs salariés du secteur privé, par NAF (2006-2022)
- Open data URSSAF 2022



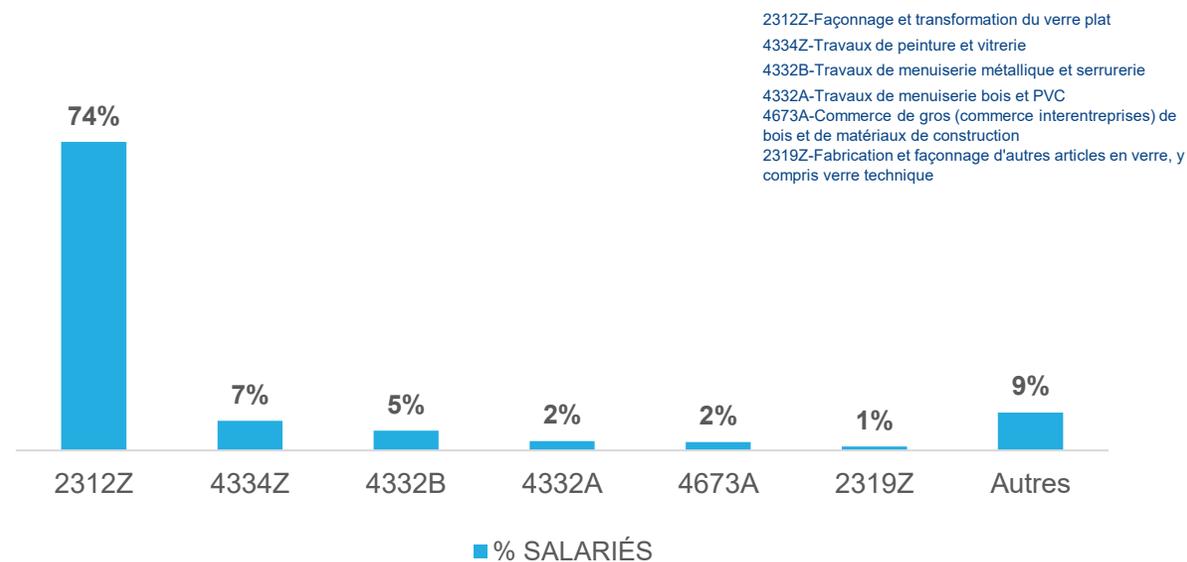
Entre 2017 et 2022, la NAF Façonnage et transformation du verre plat (2312Z) a connu une diminution de 4 % de ses salariés.

Ce secteur du Façonnage et transformation du verre plat concentre 74 % des salariés de la branche professionnelle de la Miroiterie, transformation et négoce du verre.

En parallèle, le secteur Travaux de peinture et vitrerie (4334Z) qui connaît la plus forte évolution (+8 points) ne représente que 7 % des salariés de la branche.

La NAF Travaux de peinture et vitrerie (4334Z) représente 7% des salariés de la branche professionnelle

Répartition des salariés selon le code NAF de l'établissement employeur
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

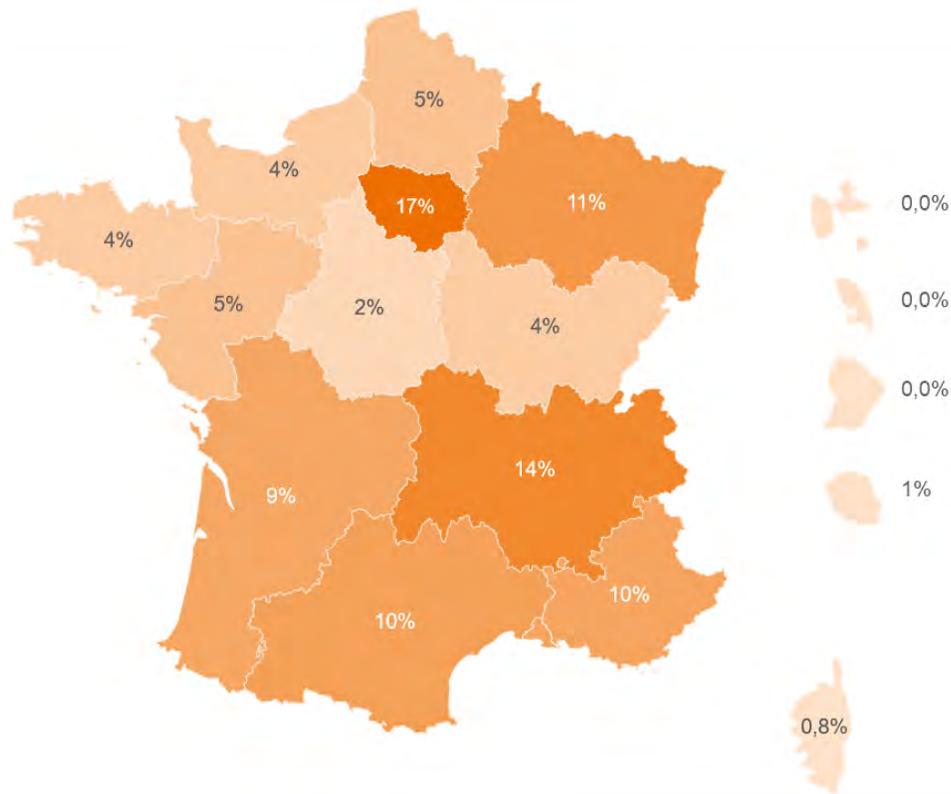


REPARTITION DES SALARIÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE EN RÉGION

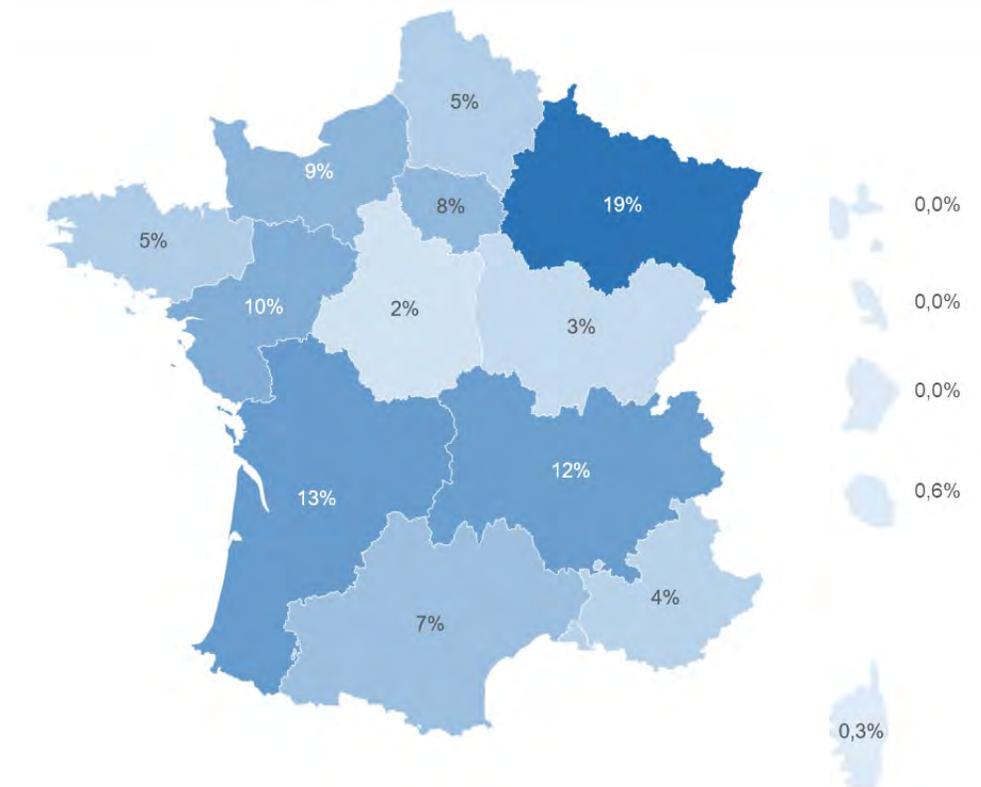
17 % des établissements employeurs de la branche professionnelle de Miroiterie, transformation et négoce du verre se situent en Ile-de-France et ils concentrent **8 %** de l'emploi salarié de la branche.

Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région
– INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

ÉTABLISSEMENTS



SALARIÉS

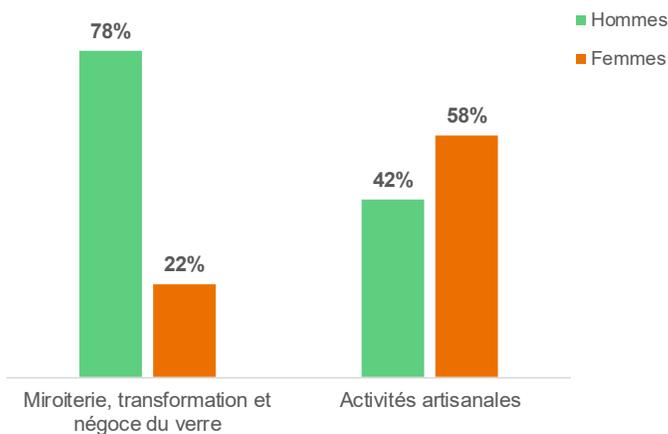


EMPLOI

LE PROFIL DES SALARIÉS¹

22 % des salarié(e)s sont des femmes

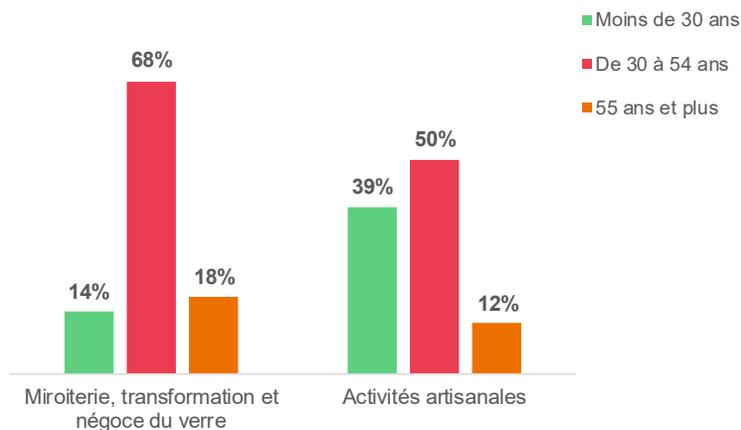
Répartition des salariés selon le sexe
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans la branche professionnelle de la Miroiterie, transformation et négoce du verre les femmes représentent plus de 2 salariés sur 10 (22 %). Dans les activités artisanales la part des femmes est largement supérieure en atteignant plus de la moitié des salariés (58 %).

18 % sont âgés de plus de 55 ans

Répartition des salariés selon l'âge
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

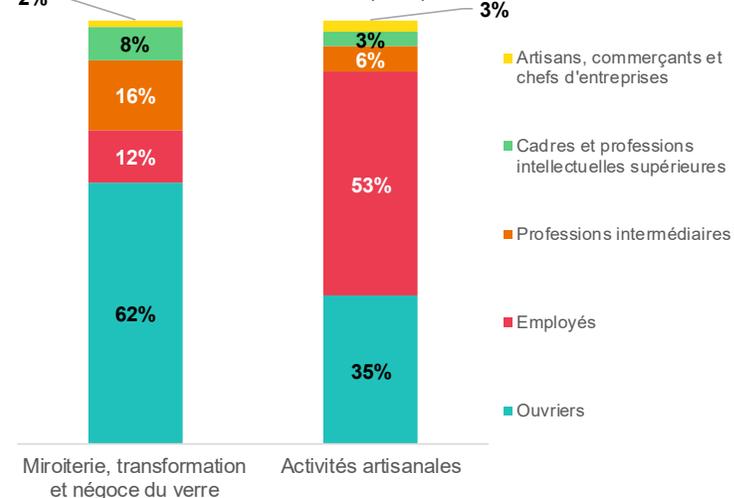


La part des plus de 55 ans est supérieur dans la branche professionnelle qu'en moyenne dans les activités artisanales (18 % vs 12 %). La part des salariés âgés de moins de 30 ans est quant à elle bien inférieure (14 % vs 39 %).

62 % des salariés appartiennent à la PCS¹ Ouvriers

Part des salariés par PCS

- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

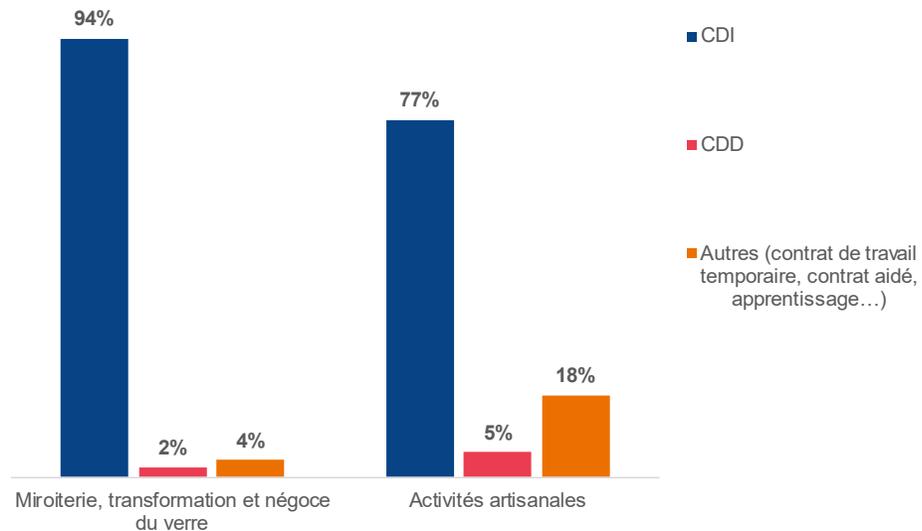


Au sein de la branche professionnelle, la majorité des salariés (62 %) sont ouvriers. Cette répartition diffère légèrement de celle au niveau des activités artisanales où plus de la moitié des salariés sont employés (53 %).

LES CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS¹

94 % des contrats sont des CDI

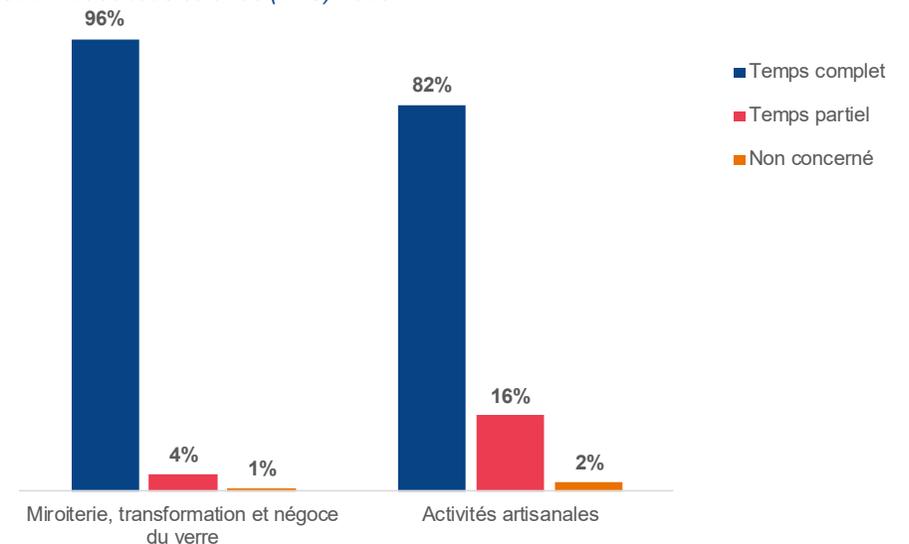
Répartition des salariés par type de contrat
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



La grande majorité des salariés au sein des établissements relevant de la branche professionnelle de Miroiterie, transformation et négoce du verre occupe des emplois stables : 94 % ont un CDI et seulement 2 % ont un CDD. Cette répartition diffère de la moyenne des activités artisanales : 77 % de CDI et 5 % de CDD.

96 % des contrats sont à temps plein

Répartition des salariés par temps de travail
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

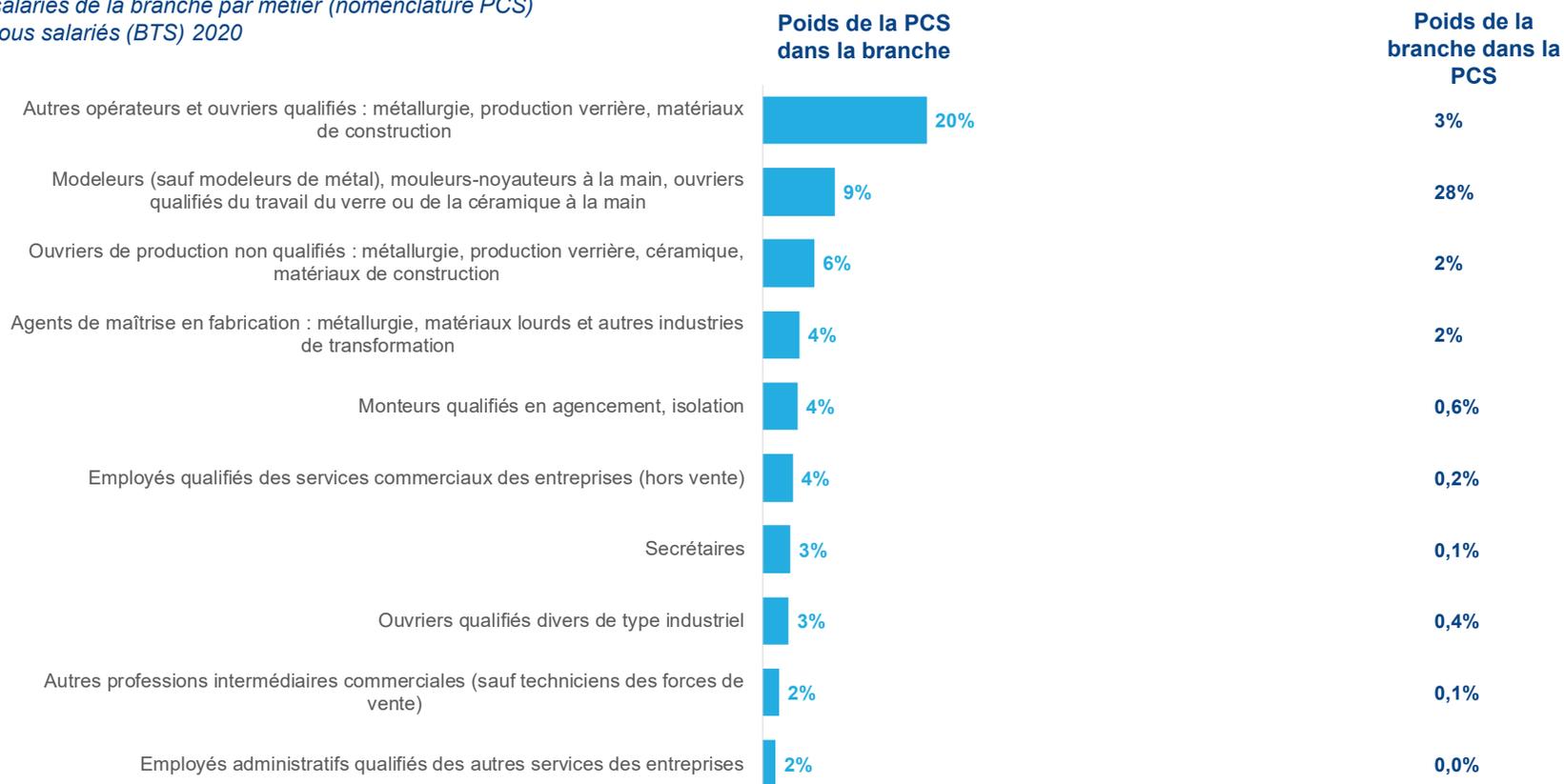


Plus de 9 salariés sur 10 (96 %) de la branche professionnelle de Miroiterie, transformation et négoce du verre travaillent à temps complet. Alors que parmi les activités artisanales cette proportion est inférieure avec 82 % de temps complet.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

20 % des salariés de la branche exercent la PCS détaillée¹ de « autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction ».

Répartition des salariés de la branche par métier (nomenclature PCS)
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Les autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction représentent 20 % des salariés de la branche professionnelle de Miroiterie, transformation et négoce du verre. Le poids de la branche dans cette PCS détaillée¹ est de 3 %.

LA SINISTRALITÉ DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

496 accidents de travail recensés en 2021 dans le secteur du Façonnage et transformation du verre plat (2312Z)

Volumes de sinistralité par les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle
- Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021

	Poids de la branche dans la NAF en salariés	Nombre d'accident de trajet dans la NAF ¹	Nombre d'accident de travail dans la NAF ²	Nombre de maladies professionnelles dans la NAF ³
Façonnage et transformation du verre plat (2312Z)	72%	35	496	80
Travaux de peinture et vitrerie (4334Z)	1%	312	4 819	558
Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique (2319Z)	4%	11	83	15

Les risques professionnels répertoriés par l'Assurance maladie :

¹ L'accident de trajet se produit lors du trajet aller ou retour entre le lieu de travail du salarié et sa résidence principale, ou son lieu habituel de pause déjeuner (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021, résultats par CTN, code NAF, code risque et CARSAT/CGSS) ;

² L'accident du travail correspond, quelle qu'en soit la cause, à un accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant, à quel que titre ou en quel que lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021, résultats par CTN et code NAF) ;

³ La maladie professionnelle : résulte des conditions dans lesquelles le salarié exerce d'une façon habituelle son activité professionnelle qui l'expose à un risque physique, chimique, psychique, ou biologique (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 suivant le CTN et la nomenclature d'activités française (NAF)).

LES PRINCIPAUX SYNDROMES DÉCLARÉS

Les principaux syndromes dans le secteur du Façonnage et transformation du verre plat (2312Z), sont des affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

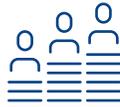
Principaux syndromes des maladies professionnelles dans les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle
- Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 suivant le CTN et la nomenclature d'activités française (NAF)

	Façonnage et transformation du verre plat (2312Z)	Travaux de peinture et vitrerie (4334Z)	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique (2319Z)
POIDS DE LA BRANCHE DANS LE NAF EN SALARIÉS	72%	1%	4%
Rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM droite	6	86	0
Tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens du coude droit (associée ou non à un syndrome du tunnel radial)	13	62	2
Poignet main doigts : syndrome du canal carpien droit	12	45	2
Rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM gauche	7	32	0
Tendinopathie chronique non rompue, non calcifiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM (avec ou sans enthésopathies) droite	6	50	0
Poignet main doigts : syndrome du canal carpien gauche	3	30	2

LES CONDITIONS DE L'EMPLOI

62 % des salariés de la branche professionnelle sont des Ouvriers, parmi eux 11 % sont des femmes. Le salaire mensuel net moyen (en ETP) s'élève à 2 200 €. L'écart salarial entre les femmes et les hommes est de -9 %.

Répartition des salariés selon les PCS, taux de féminisation, salaire mensuel moyen et écart salarial par PCS
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020 et DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020

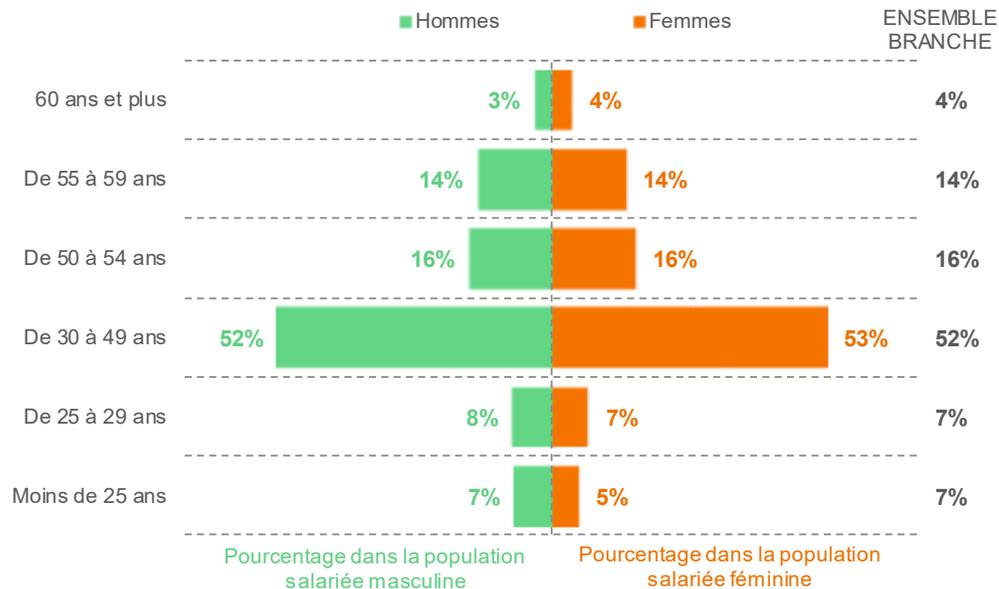
	 RÉPARTITION ¹	 LES FEMMES ¹	 SALAIRE MENSUEL NET MOYEN (EN ETP) ²	 ECART SALARIAL ²
Ouvriers	62%	11%	1 830 €	-10%
Employés	12%	80%	1 960 €	-12%
Professions intermédiaires	16%	23%	2 480 €	-9%
Cadres	8%	23%	4 300 €	-24%
Ensemble	100%	22%	2 200 €	-9%

En 2020, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire mensuel net moyen des salariés de la branche (en équivalent temps plein) est de 2 200 euros. Néanmoins, pour 62% des salariés de la branche, qui appartiennent de la PCS Ouvriers, ce salaire moyen est de 1 830 euros. Par ailleurs, et bien que la part de femmes soit moins importante au sein de la branche (22 % de la population salariée), un écart de salaire important persiste (- 9 %) et ces écarts sont plus significatifs parmi les salariés appartenant à la PCS Cadres (-24 %).

RÉPARTITION DE LA POPULATION SALARIÉE SELON L'ÂGE ET LE GENRE

52 % des salariés de la branche sont âgés entre 30 et 49 ans

Pyramide des âges des salariés de la branche professionnelle
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



La répartition par classe d'âge des salarié(e)s de la branche est très similaire pour les hommes comme femme.
65 % des femmes salarié(e)s ont moins de 50 ans; cette proportion est de 67 % pour les hommes..

84 % des autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction de la branche sont des hommes

Répartition des salariés de la branche professionnelle par métier (nomenclature PCS¹) selon le sexe
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



¹ Précision méthodologique : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sert à la codification des professions dans le recensement et les enquêtes que l'Insee réalise auprès des individus et des ménages. Les dénominations des PCS dans ce graphique sont les dénominations de niveau 4 de la nomenclature en vigueur.

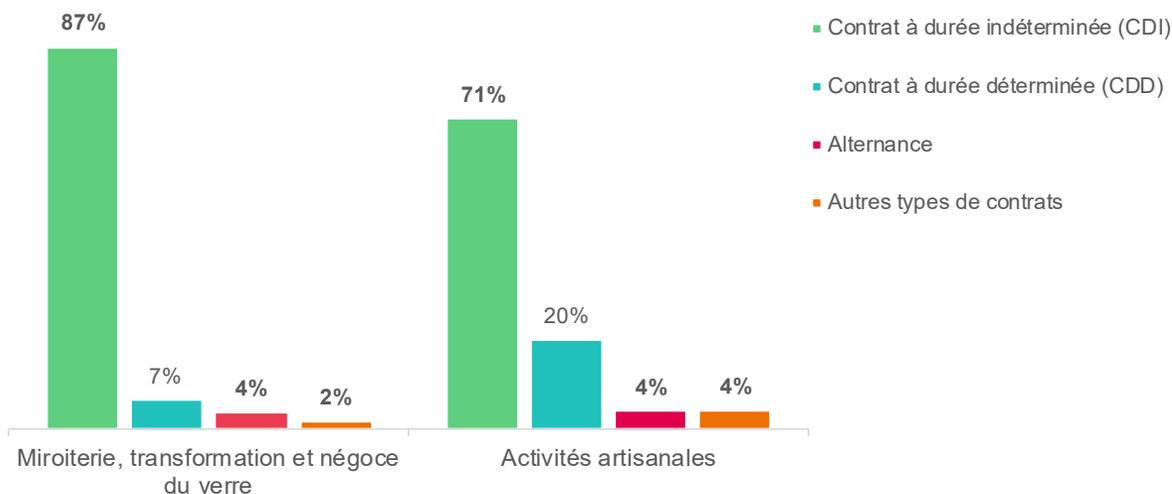


PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

TYPE DE CONTRAT

87 % des offres portent sur des contrats à durée indéterminée

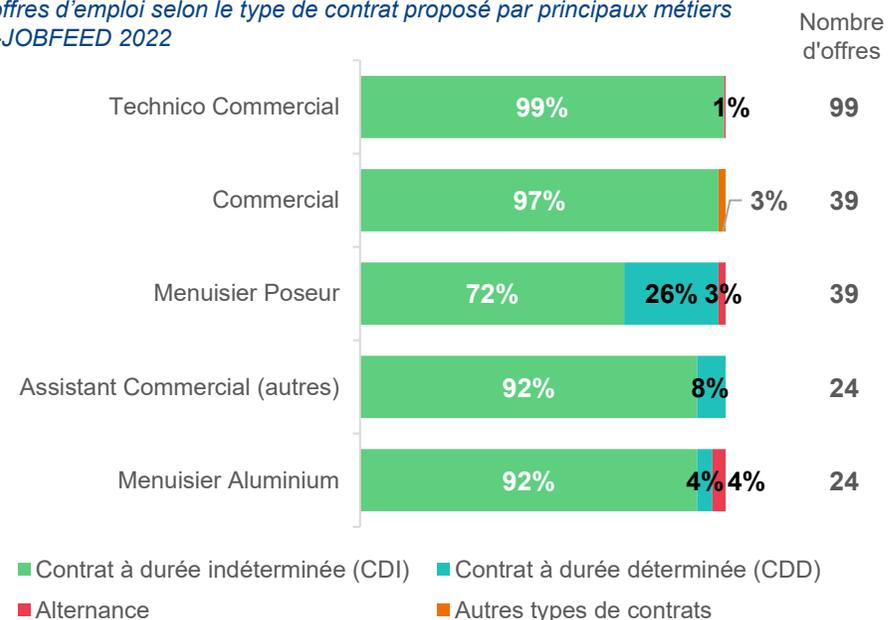
Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



Plus de 8 offres d'emploi proposées sur 10 par les entreprises de la branche correspondent à des emplois stables (87 % de CDI). Ce niveau est supérieur à la moyenne des offres d'emploi proposées par les activités artisanales (71 %).

99 % des offres de Technico-Commercial portent sur des contrats à durée indéterminée

Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé par principaux métiers
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

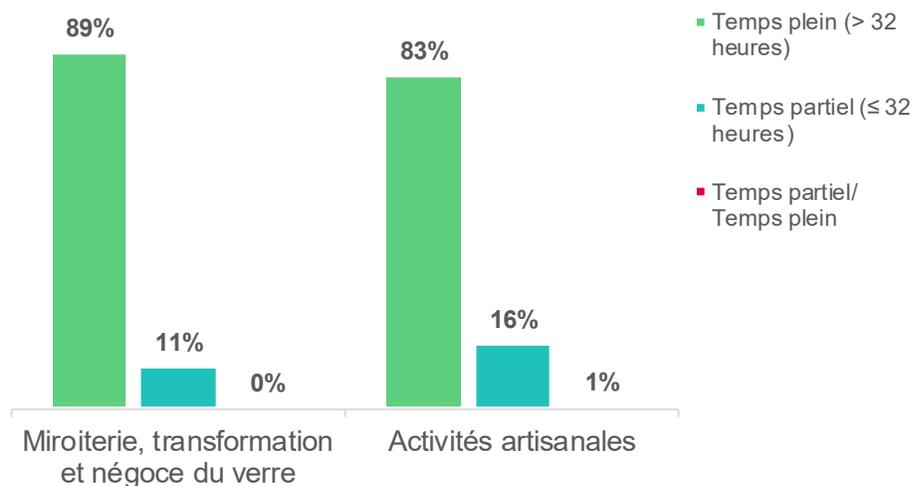


La majorité des offres d'emploi proposées portent sur des CDI. 97% des offres d'emploi en CDI pour le « Commercial » ou encore 92 % pour le « Menuisier Aluminium » ou l'« Assistant Commercial ».

TEMPS DE TRAVAIL

89 % des offres correspondent à des emplois à temps plein

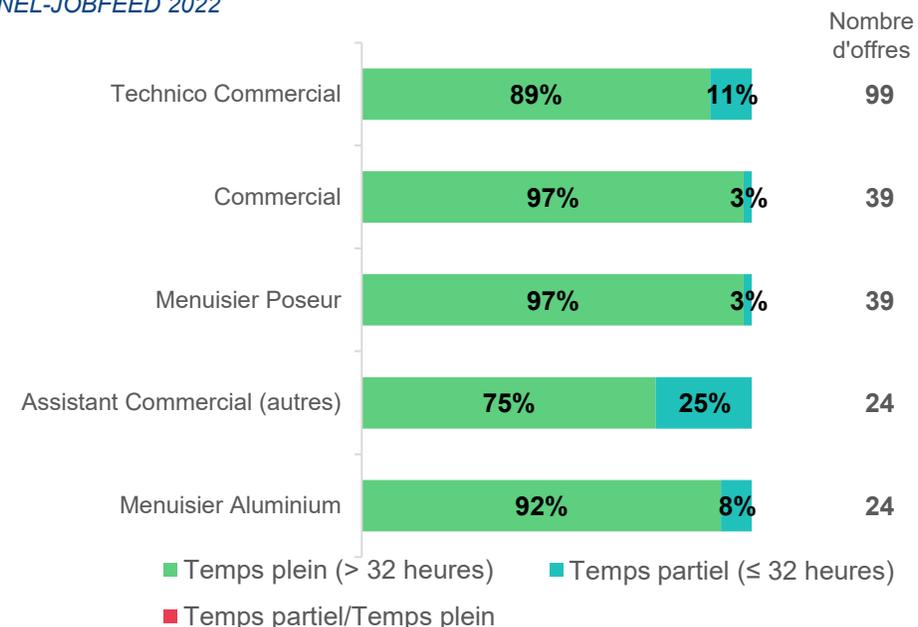
Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



La part des offres d'emplois à temps plein dans la branche professionnelle de Miroiterie, transformation et négoce du verre (89 %) est supérieure à la moyenne des activités artisanales (83 %).

89 % des offres de Technico-Commercial correspondent à des emplois à temps plein

Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées par principaux métiers
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



La majorité des offres d'emploi proposées portent sur des CDI. 97% des offres d'emploi en CDI pour le « Commercial » et « Menuisier Poseur » ou encore 92 % pour le « Menuisier Aluminium ».

PRINCIPAUX MÉTIERS ET COMPÉTENCES RECHERCHÉS DANS LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

99 offres d'emploi publiées en 2022 pour le métier de Technico-Commercial dans les entreprises de la branche professionnelle.

Principales compétences recherchées, niveau de formation, salaire moyen d'offres d'emploi selon les principaux métiers

- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

	Nombre d'offres d'emploi publiées en 2022	Compétences professionnelles recherchées	Compétences humaines recherchées	Niveau de formation	Salaire moyen proposé à l'embauche
Technico Commercial	99	- Vente - B2C - Objectifs Commerciaux	- Enthousiasme - Perspicacité - Agilité	Non renseigné	24 000 - 38 000
Commercial	39	- B2C - Vente - Gamme de Produit	- Enthousiasme - Agilité - Attitude Professionnelle	Non renseigné	24 000 - 41 000
Menuisier Poseur	39	- Charpenterie - Châssis - Pose de Joints	- Motivation Personnelle - Compétences Interpersonnelles - Esprit d'Équipe	Non renseigné	22 000 - 25 000
Assistant Commercial (autres)	24	- Préparation et Traitement de Commandes - Facturation - Gestion de la Relation Client	- Compétences Interpersonnelles - Motivation Personnelle - Minutie ou Attention aux Détails	Bac+2	20 000 - 23 000
Menuisier Aluminium	24	- Charpenterie - Châssis - Pose de Joints	- Esprit d'Équipe - Motivation Personnelle - Adaptabilité	Non renseigné	21 000 - 26 000



PROXIMITÉ ET ALTERNANCE

LES CONTRATS D'ALTERNANCE DÉBUTÉS EN 2022

<1 % des contrats en alternance au sein d'Opco EP concernent la branche

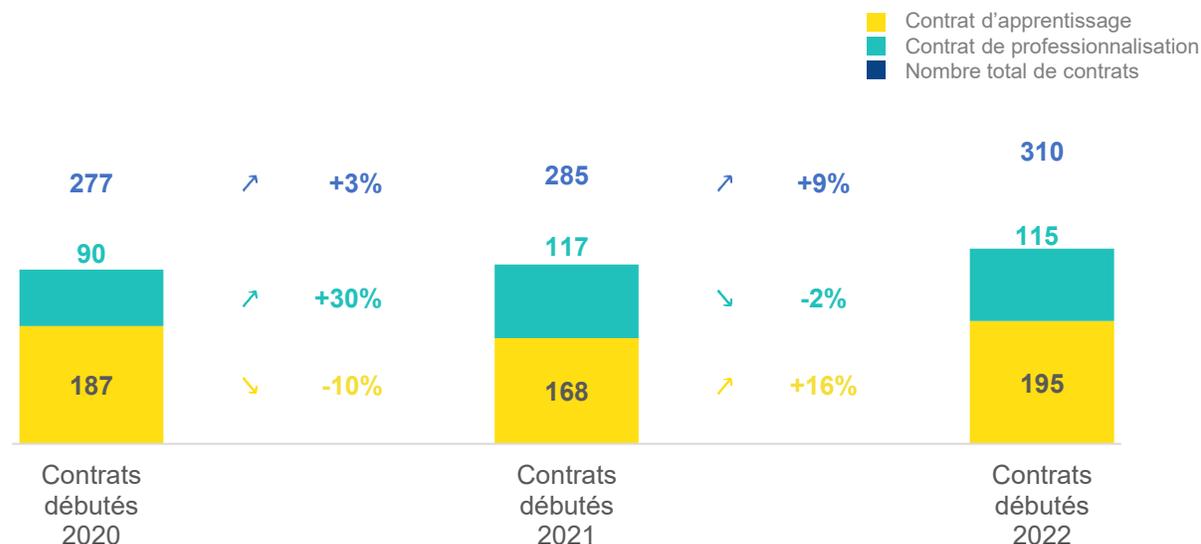
Poids des contrats d'alternance de la branche professionnelle au sein d'Opco EP
– Opco EP 2022



Moins de 1 % des contrats d'alternance débutés en 2022 dans des établissements relevant du champ d'Opco EP concernaient des établissements de la branche professionnelle de Miroiterie, transformation et négoce du verre.

+9 % de contrats en alternance au sein de la branche entre 2021 et 2022

Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif
– Opco EP 2022

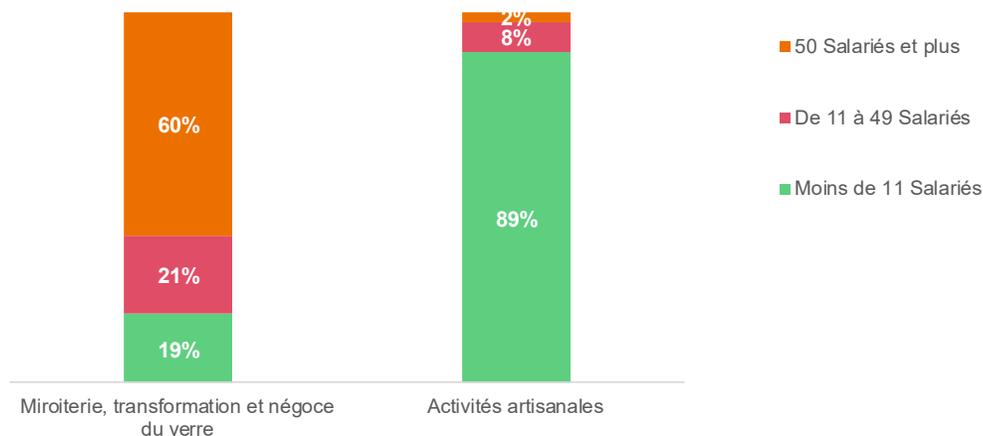


Au sein de la branche, en 2022, 310 contrats d'alternance ont débuté. Parmi ces contrats, 195 étaient des contrats d'apprentissage (soit +16 % par rapport à 2021) et 115 des contrats de professionnalisation (soit -2 % par rapport à 2021).

LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'ALTERNANCE SIGNÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE

60 % des contrats sont signés avec des entreprises de 50 salariés ou plus

Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise – Opco EP 2022

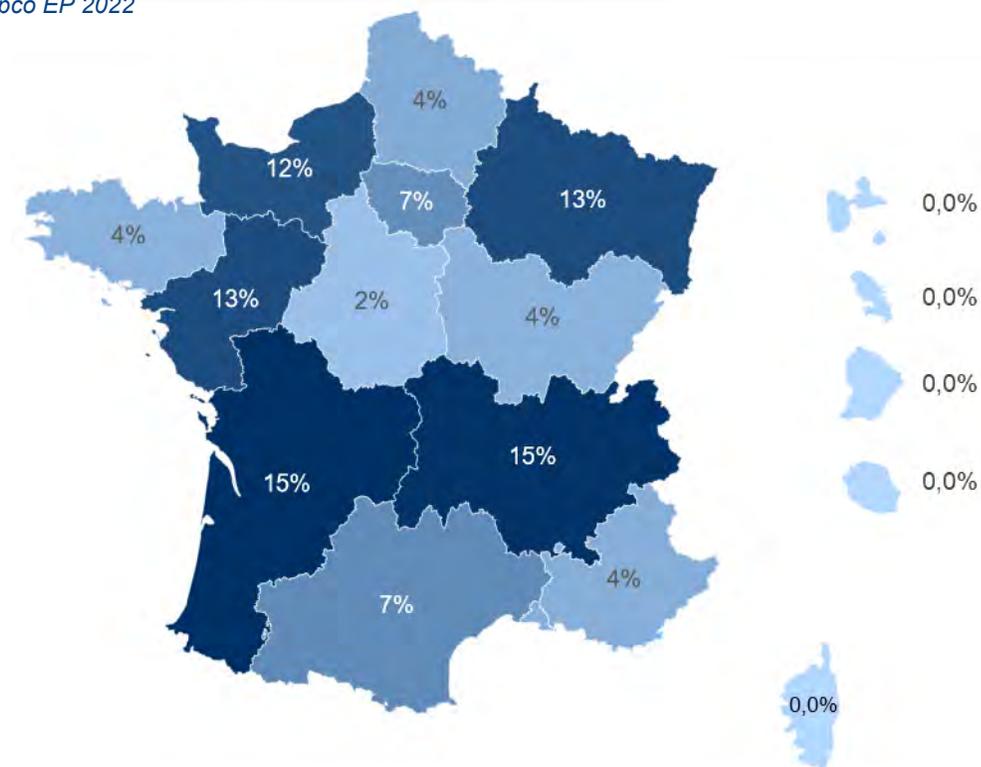


Dans la branche, 6 contrats d'alternance sur 10 ont débuté dans des entreprises de 50 salariés ou plus. Une sur-représentation encore plus importante par rapport aux activités artisanales (2 %).

A l'inverse, le nombre de contrats conclus dans les entreprises de moins de 11 salariés y est beaucoup moins élevé (19 % contre 89 %).

30 % des contrats se concentrent dans les régions de Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur – Opco EP 2022



Près d'un tiers des contrats d'alternance se concentrent dans deux régions :

- Nouvelle Aquitaine,
- Auvergne-Rhône-Alpes.

LES ÉVOLUTIONS DES CONTRATS PAR RÉGION

+ 62 % de contrats d'alternance dans la région Ile de France entre 2020 et 2022.

Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur depuis 2020 avec les évolutions

– Opco EP 2022

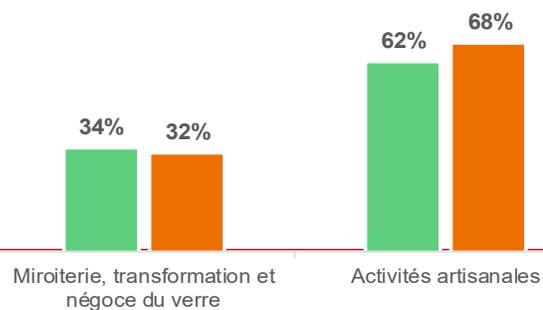
	2020			2021			2022			Évolutions 2020/2022		
	Contrat d'apprentissage 2020	Contrat de professionnalisation 2020	Ensemble des contrats 2020	Contrat d'apprentissage 2021	Contrat de professionnalisation 2021	Ensemble des contrats 2021	Contrat d'apprentissage 2022	Contrat de professionnalisation 2022	Ensemble des contrats 2022	Évolution 2020/2022 Contrat d'apprentissage	Évolution 2020/2022 Contrat de professionnalisation	Évolution 2020/2022 Ensemble des contrats
AUVERGNE-RHONE-ALPES	14	22	36	19	29	48	22	25	47	+57%	+14%	+31%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	7	0	7	7	7	14	8	3	11	+14%		+57%
BRETAGNE	10	5	15	8	9	17	5	6	11	-50%	+20%	-27%
CENTRE-VAL DE LOIRE	4	0	4	1	0	1	7	0	7	+75%		+75%
CORSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
GRAND EST	23	2	25	29	1	30	30	10	40	+30%	+400%	+60%
GUADELOUPE	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
GUYANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
HAUTS DE FRANCE	14	1	15	11	1	12	11	2	13	-21%	+100%	-13%
ILE-DE-FRANCE	13	0	13	16	1	17	20	1	21	+54%		+62%
LA REUNION	1	0	1	3	0	3	0	0	0	-100%		-100%
MARTINIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
NORMANDIE	18	11	29	13	18	31	17	21	38	-6%	+91%	+31%
NOUVELLE-AQUITAINE	32	17	49	31	13	44	30	18	48	-6%	+6%	-2%
OCCITANIE	24	2	26	13	2	15	21	1	22	-13%	-50%	-15%
PAYS DE LA LOIRE	17	29	46	11	36	47	12	28	40	-29%	-3%	-13%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	10	1	11	6	0	6	12	0	12	+20%	-100%	+9%
Total France entière	187	90	277	168	117	285	195	115	310	+4%	+28%	+12%

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ALTERNANTS DE LA BRANCHE

34 % des signataires de contrats d'apprentissage sont des femmes

Part des femmes parmi les alternants
- Opco EP 2022

- Femmes signataires de contrats d'apprentissage
- Femmes signataires de contrats de professionnalisation

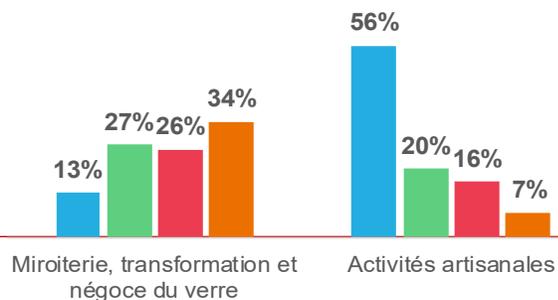


34 % des signataires de contrats d'apprentissage et 32 % des signataires de contrats de professionnalisation sont des femmes. Ces niveaux de féminisation sont largement inférieurs par rapport aux activités artisanales.

13 % sont âgés de 18 ans et moins

Répartition des alternants selon leur âge
- Opco EP 2022

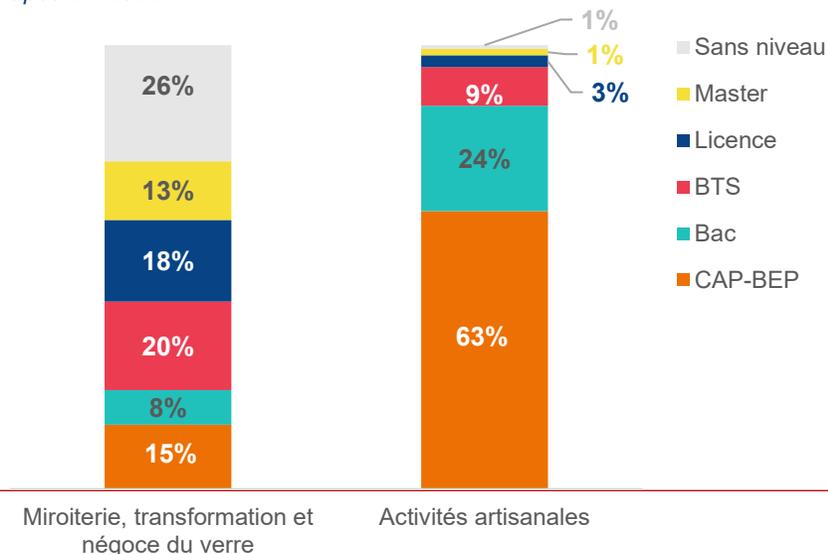
- 15-18 ans
- 19-20 ans
- 21-24 ans
- 25 ans et plus



34 % des alternants de la branche professionnelle de Miroiterie, transformation et négoce du verre ont 25 ans ou plus, c'est 27 points de plus que la part de cette tranche d'âge parmi les alternants des activités artisanales.

20 % préparent un diplôme de niveau BTS

Répartition des alternants selon le niveau de diplôme
- Opco EP 2022



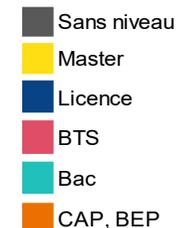
Le profil des diplômes préparés par les alternants de la branche est différent de celui des activités artisanales. 8 % préparent un diplôme de niveau Bac (-16 points), 18 % un diplôme de niveau Licence (+15 points), seulement 15 % un CAP-BEP (-48 points) et enfin 13 % un diplôme de niveau Master (+12 points).

PRINCIPALES FORMATIONS PRÉPARÉES EN ALTERNANCE DANS LA BRANCHE

Les deux principales formations préparées par les alternants sont des formations de CAP Menuisier Aluminium-Verre et BTS Négociation et digitalisation de la relation client

Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée
– Opcv EP 2022

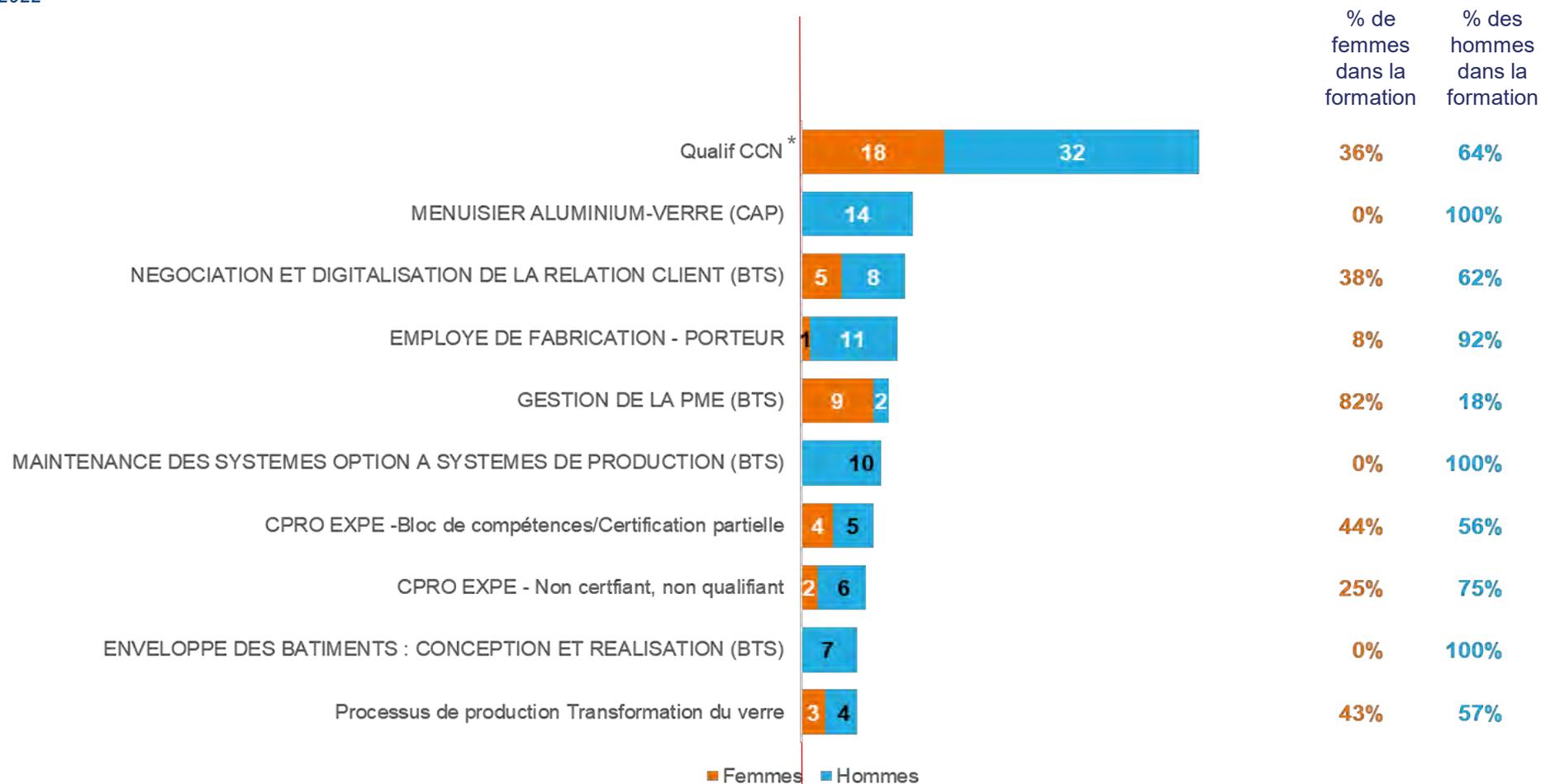
	Qualif CCN*	Évolution 2021/2022	
		En volume	En %
	Qualif CCN*	50	+50 Nouveau
	MENUISIER ALUMINIUM-VERRE (CAP)	14	-1 -7%
	NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT (BTS)	13	+4 +44%
	EMPLOYE DE FABRICATION - PORTEUR	12	+12 Nouveau
	GESTION DE LA PME (BTS)	11	= +0%
	MAINTENANCE DES SYSTEMES OPTION A SYSTEMES DE PRODUCTION (BTS)	10	+10 Nouveau
	CPRO EXPE -Bloc de compétences/Certification partielle	9	+9 Nouveau
	CPRO EXPE - Non certifiant, non qualifiant	8	+8 Nouveau
	ENVELOPPE DES BATIMENTS : CONCEPTION ET REALISATION (BTS)	7	+6 +600%
	Processus de production Transformation du verre	7	+6 +600%
	MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT (CAP)	6	+5 +500%
	CONDUCTEUR(TRICE) D'INSTALLATIONS ET DE MACHINES AUTOMATISEES..	6	+6 Nouveau
	ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE OPTION VITRAILLISTE (CAP)	5	+2 +67%
	COMPTABILITE ET GESTION (BTS)	4	+2 +100%
	METIERS DU BTP : BATIMENT ET CONSTRUCTION (LP PAU)	4	+4 Nouveau



RÉPARTITION FEMME/HOMME DES PRINCIPALES FORMATIONS DE LA BRANCHE

64 % et 100 % des alternants des deux principales formations sont des hommes

Répartition femmes/hommes pour les principales formations
– Opco EP 2022



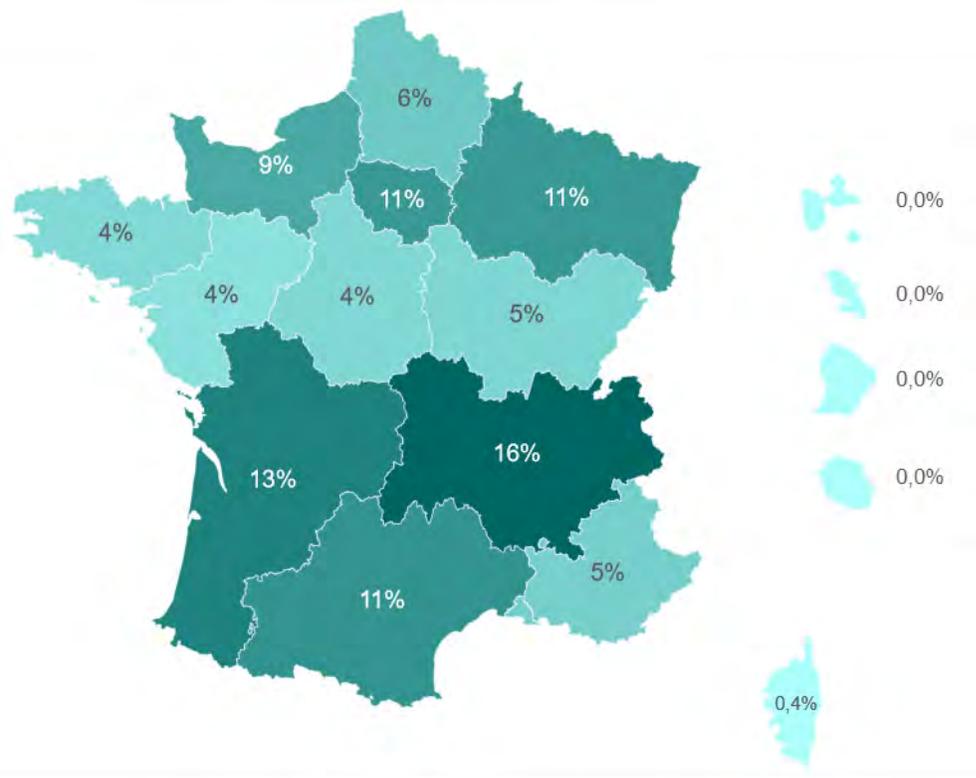


PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION¹ DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

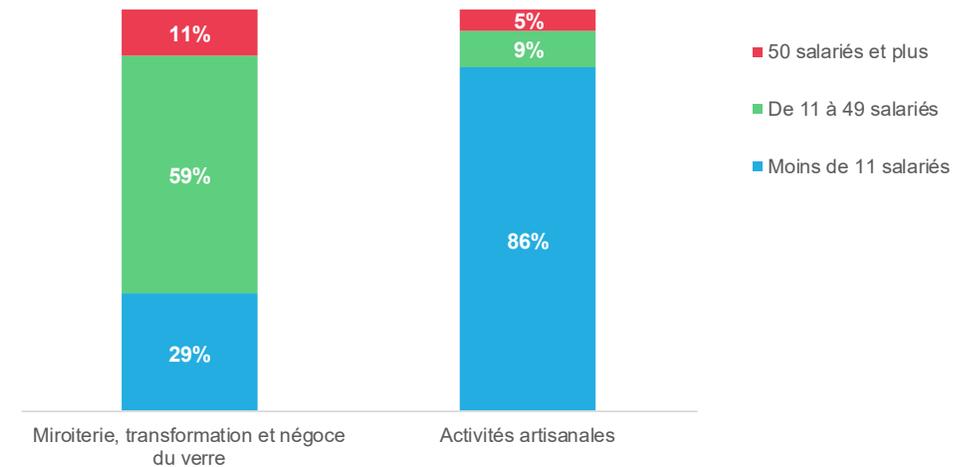
16 % des actions de formation se concentrent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise
– Opco EP 2022



59 % se concentrent dans des entreprises de 11 à 49 salariés

Répartition des actions de formation selon la taille de l'entreprise
– Opco EP 2022



En 2022, 563 actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.) ont été réalisées dans les établissements de proximité situés dans la branche de Miroiterie, transformation et négoce du verre. Parmi ces actions, 16 % se concentrent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Près de 6 actions de formation sur 10 ont lieu dans des entreprises de 11 à 49 salariés. Les principales formations utilisées par la branche sont : « Logistique Manutention », « Certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST) » et « Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R486 PEMP »

¹ Précision méthodologique : Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.). Ces données portent sur le nombre d'actions de formation.



PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION DIGITALE :

- Trois familles de métiers sont fortement impactées : les métiers de la maintenance, les métiers du marketing et les métiers de la logistique.
- Le recours à des formations aux logiciels professionnels métiers pour les salariés est en hausse au cours des dernières années

PROMOTION DE LA MIXITÉ ET DES ACTIONS D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS :

- La branche professionnelle encourage la féminisation des métiers.
- Les entreprises de la branche sont impliquées dans l'embauche de jeunes en alternance et en particulier sur des contrats de professionnalisation qui permettent des formations sur mesure plus adaptées aux métiers manuels en atelier.
- La branche professionnelle souhaite promouvoir, en particulier, quatre métiers au cœur de son activité : coupeur de verre, conducteur de ligne, conducteur de machine numérique et miroitier installateur.

ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE :

Plusieurs entreprises témoignent d'une :

- Sensibilité au recyclage du verre plat et à la gestion des sous-produits et déchets de produits verriers
- Défense du CITE (crédit d'impôt pour la transition énergétique) pour les travaux de rénovation des fenêtres
- Évolution des attentes des clients qui sont à la recherche de verres plus isolants permettant de répondre aux enjeux du réchauffement climatique

RENOUVELLEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE ET LES BESOINS EN COMPÉTENCES:

- Avec près d'un salarié sur cinq âgé de 55 ans et plus, les entreprises de la branche professionnelle devront de plus en plus se pencher sur le sujet de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP). Parallèlement, les entreprises devront aussi former leurs salariés dans une logique d'adaptation en continu des compétences face aux évolutions, notamment techniques.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DE DONNÉES

RESSOURCES DOCUMENTAIRES SUR LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

- Analyse des effets de la transition écologique et énergétique dans les entreprises de la miroiterie, transformation et négoce du verre, Opco EP, 2023
- Miroiterie, transformation et négoce du verre, données clés sur l'apprentissage, Opco EP, 2019
- Accord cadre national d'engagement et de développement de l'emploi et des compétences pour l'accompagnement de la transition numérique (Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, Opco EP & Ernst Young, 2017)
- Entreprises et salariés de la branche de miroiterie, transformation et négoce du verre, Opco EP, 2016
- L'égalité d'accès à la formation professionnelle dans la branche professionnelle de la miroiterie, transformation et négoce du verre, Opco EP, 2016

RÉPARTITION¹ DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU PÉRIMÈTRE OPCO EP PAR ACTIVITÉ

Activités libérales

- Avocats (personnel)
- Avocats (salariés)
- Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
- Cabinets dentaires
- Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
- Entreprises d'architecture
- Greffes des tribunaux de commerce
- Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers
- Notariat
- Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
- Personnel des cabinets médicaux
- Personnel des huissiers de justice
- Pharmacie d'officine
- Vétérinaires (praticiens)
- Vétérinaires (salariés)

Activités de commerce et services aux entreprises

- Assainissement et maintenance industrielle
- Désinfection, désinsectisation, dératisation (3D)
- Entreprises du froid, des cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air
- Immobilier
- Maintenance des matériels (SDLM)
- Mareyage
- Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
- Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
- Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
- Promotion immobilière
- Remontées mécaniques et domaines skiables
- Répartition pharmaceutique
- Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales

Activités artisanales

- Boucherie
- Boulangerie-pâtisserie
- Charcuterie de détail
- Coiffure
- Confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- Entreprises de logistique de communication écrite directe
- Esthétique, cosmétique
- Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- Imprimerie de labeur et Industries graphiques
- Miroiterie, transformation et négoce du verre
- Pâtisserie
- Poissonnerie
- Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
- Sérigraphie et activité connexes
- Taxis

Activités de commerce et services aux particuliers

- Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- Détaillants en chaussures
- Entreprises de services à la personne
- Gardiens, concierges et employés d'immeubles
- Librairie
- Services funéraires
- Structures associatives cynégétiques (Chasse)

Entreprises non couvertes par une convention collective

Activités de particuliers employeurs

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE	Entreprises de la Branche Professionnelle	5	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
	Établissements employeurs de la Branche Professionnelle	5	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
	Salariés de la Branche Professionnelle	5	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
	Alternants de la Branche Professionnelle	5	Opco EP 2022	N-1	IDCC Applicable*	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Développement des compétences de la Branche Professionnelle	5	Opco EP 2022	N-1	IDCC Applicable*	Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022
	Chiffres clés de la branche professionnelle	6	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Ensemble des entreprises de la branche professionnelle selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN.
	Chiffres clés tous secteurs d'activité confondus	6	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Ensemble des entreprises françaises appliquant ou non une convention collective selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
CONTEXTE DE LA BRANCHE	% Poids de la branche professionnelle dans le Naf en 2020 / % Poids du Naf dans la branche professionnelle en 2020	9	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) / Répartition des établissements et des salariés selon le code APE	10	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Évolution du nombre d'établissements dans la branche professionnelle / Répartition des établissements selon le code APE	11	Nombre d'établissements employeurs du secteur privé, par APE (2006-2022) - <i>Open data URSSAF 2022</i>	N-1	Code NAF	Code NAF déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
			Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Évolution du nombre de salariés dans la branche professionnelle / Répartition des salariés selon la taille de l'établissement employeur	12	Nombre d'effectifs salariés du secteur privé, par APE (2006-2022) - <i>Open data URSSAF 2022</i>	N-1	Code NAF	Code NAF déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
			Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région	13	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN	

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
EMPLOI	Répartition des salariés selon le sexe / l'âge / par PCS	15	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Répartition des salariés par type de contrat / temps de travail	16	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Répartition des salariés de la branche par métier (nomenclature PCS)	17	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Volumes de sinistralité par les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle	18	Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021	N-2	CODE NAF	Répartition des effectifs de salariés par sinistralité pour chaque code NAF
	Principales catégories de syndromes des maladies professionnelles dans les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle	19	Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021	N-2	CODE NAF	Répartition des maladies professionnelles pour chaque code NAF
	Répartition des salariés selon les PCS, le sexe, le salaire moyen et l'écart salarial	20	Base tous salariés DSN 2020 et DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Pyramide des âges des salariés de la branche professionnelle / par métier (nomenclature PCS) selon le sexe	21	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL	Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé / Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé par principaux métiers	23	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed
	Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées / les possibilités de temps de travail proposées par principaux métiers	24	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed
	Principales compétences recherchées, niveau de formation, salaire moyen d'offres d'emploi selon les principaux métiers	25	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PROXIMITÉ ET ALTERNANCE	Poids des contrats d'alternance de la branche professionnelle au sein d'Opco EP / Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif	27	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise / la région de localisation de l'employeur	28	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur	29	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Part des femmes parmi les alternants / répartition des alternants selon l'âge /le niveau de diplôme	30	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée	31	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition femmes/hommes des principales formations	32	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise / la taille de l'entreprise	34	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) Engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022



www.opcoep.fr